

Projet

Introduction

Le projet est décomposé en plusieurs parties afin de rendre plus claire notre démarche dans le temps et de mieux exposer les moyens et les buts poursuivis dans leurs relations réciproques et dynamiques.

Le ou les objectif(s) à court terme puis à moyen terme n'étant que des étapes préalables et nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme.

A. Les buts

1. But à long terme
2. But à moyen terme
3. But à court terme

1. But à long terme

L'objectif essentiel est de permettre la pérennité des espèces animales et végétales ainsi que des écosystèmes caractéristiques du Maroc des temps actuels et historiques ; susciter (permettre) pour cela une prise de conscience qui transformerait des hommes qui, par le passé mais encore actuellement, sont encore trop fréquemment les « fossoyeurs » de leur environnement et de la Nature et les victimes de leur manque de prévoyance (le plus souvent par nécessité mais parfois aussi simplement par cupidité), en gestionnaires conscients et respectueux d'un capital à préserver.

Aboutir à *un état de fait* où nombres d'espèces, dont les différentes espèces de gazelles et surtout la plus menacée de toutes, la gazelle dama (*Gazella dama mohrr*), mais aussi la hyène rayée (*Hyaena hyaena barbara*), le caracal (*Caracal caracal algira*), le guépard (*Acinonyx jubatus hecki*), le serval (*Leptailurus serval constantinus*), le chat des sables (*Felis margarita*), le varan gris (*Varanus griseus griseus*), le serpent mangeur d'œufs (*Dasypeltis scabra scabra*) et beaucoup d'autres espèces encore, ne seraient plus menacées à court ou à moyen terme.

Notre objectif sera atteint, si nous permettons à des espèces emblématiques telles que l'addax (*Addax nasomaculatus*), l'oryx (*Oryx dammah*), l'autruche à cou rouge (*Struthio camelus camelus*), le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) d'être réintroduits sans plus avoir à craindre ni la chasse, ni le braconnage, ni toutes autres sortes de destructions pouvant mettre en péril leurs espèces respectives (dont la destruction pure et simple de leur écosystème !). Leur régulation peut, avant tout autre facteur, être assurée de façon naturelle par d'autres espèces emblématiques que sont leurs prédateurs habituels : ainsi la panthère (*Panthera pardus panthera*), le guépard (*Acinonyx jubatus hecki*), le lynx caracal (*Caracal caracal algira*), le lion de l'Atlas (*Panthera leo leo*), le serval (*Leptailurus serval constantinus*), la hyène rayée (*Hyaena hyaena barbara*), le chacal doré (*Canis aureus*), ou le crocodile d'Afrique de l'Ouest (*Crocodylus suchus*) etc., sachant que la santé d'un écosystème se mesure à la présence de prédateurs en nombre adéquat.

Ce qui signifie par conséquent que des espèces disparues parce qu'exterminées (comme le lion de l'Atlas et le crocodile d'Afrique de l'Ouest) devront être réintroduites avec succès et que d'autres menacées actuellement d'extinction à très court terme, si elles n'ont pas d'ors et déjà disparu du Maroc, devront être protégées efficacement mais devront également bénéficier de réintroductions d'exemplaires qui viendront renforcer leurs effectifs, de façon à assurer la survie de leur espèce. Nous pensons notamment à la panthère, au guépard, au lynx caracal, au chat des sables, à la hyène rayée, etc.

Notre objectif est de parvenir à ce que les hommes, devenus respectueux des écosystèmes et par conséquent de leur cadre de vie, ne soient plus contraints de fuir inmanquablement leur environnement, qu'ils auraient autrement à ce point appauvri qu'ils ne pourraient plus y vivre. Il en va ainsi de l'avenir des populations sahariennes menacées par le réchauffement climatique, phénomène considérablement aggravé par des pratiques pastorales héritées d'un passé qui n'a véritablement plus d'avenir...

Les populations concernées doivent apprendre à vivre dans le respect de leur environnement avec *toutes* ses composantes, lesquelles ne peuvent être arbitrairement séparées en parties opposées les unes aux autres (« utiles » contre « nuisibles »...), tel est, nous en sommes convaincus, le défi de notre siècle débutant.

Ce siècle règlera définitivement la question de savoir si la majorité de l'espèce humaine est capable de stopper et d'inverser le processus actuel de l'extinction des espèces, dont certaines pratiques sont la cause première, et si nous serons tous ensemble capables de restaurer des bases saines et propices à la vie de toutes les espèces, y compris celle de l'espèce humaine.



Gazelle dama mohrr, Parc zoologique de Lunaret à Montpellier

2) But à moyen terme

Le but le plus important, que nous nous fixons à *moyen terme*, est de contribuer à la création du Parc National du Bas Draa (PNBD). Celui-ci sera en effet un des *instruments* privilégiés mis au service de la préservation de la faune et des écosystèmes du Bas Drâa.

Il aura force d'exemple pour d'autres projets : le développement durable que son existence mettra en évidence, sa viabilité dans le temps, si nous y travaillons tous ensemble, sera une *étape* dans la mise en place d'une *série* de parcs du même type dans les régions présahariennes et sahariennes du Maroc, et, nous en sommes persuadés, au-delà des frontières du pays (Algérie, Mauritanie...). La réalisation de ces parcs - desservis par des *corridors* les reliant les uns aux autres et assurant les indispensables échanges génétiques à l'intérieur des différentes espèces – permettraient l'établissement de zones de *paix* et de *coopération* entre les parties concernées...

Il s'agira pour nous, le GERES, d'aider à *éveiller la conscience* du citoyen marocain en général et celle des personnes géographiquement concernées en particulier. Nous pensons en effet que l'ensemble des citoyens marocains (dont la responsabilité d'un point de vue écologique s'étend à la totalité du pays, comme à l'ensemble de la planète) est concerné.

Pour atteindre cet objectif à moyen terme que représente la création du PNBD, il est nécessaire de concentrer des efforts particuliers sur la levée des obstacles (psychologiques et économiques) que constitue la crainte des effets négatifs que pourrait entraîner le fonctionnement du Parc National.

(par exemple, pour ne pas nuire au développement des espèces sensibles, on peut penser à des limitations de parcours pour les cheptels de chèvres et de moutons, comme à des limitations imposées aux déplacements des bergers, lesquelles restrictions peuvent susciter la crainte de devoir évoluer, de changer des habitudes ...).

Notre tâche sera donc d'aider à faire de l'existence du PNBD la source d'un développement durable, de le présenter comme une *alternative viable et perçue comme telle*, d'aider à transformer les appréhensions et les craintes en sentiments de fierté de pouvoir côtoyer des espèces présentes nulle part ailleurs au Maroc ni même dans toute l'Afrique du Nord (évolution de la qualité de vie, sentiment d'accéder à un privilège)

3) But à court terme

Nous proposons d'agir dans le sens de l'adoption d'un ensemble de mesures et d'interventions qui devraient permettre la levée des obstacles que soulèvera la création du PNBD.

Parmi ces mesures, nous proposons de commencer par une *réintroduction symbolique* d'une espèce qui aura pour effet de démontrer par la pratique en quoi l'*existence* et même la *réintroduction* d'espèces sauvages est bénéfique. Ce bénéfice pourra s'exprimer notamment au travers du développement d'un tourisme de qualité, que cette introduction ne manquera pas de susciter, c'est-à-dire d'un tourisme naturaliste respectueux aussi bien des espèces et des écosystèmes que des personnes et des éléments culturels qui méritent d'être préservés, et qui, comme tout tourisme, correspondra aussi à un apport financier pour les populations.

Nous pensons à la réintroduction du crocodile d'Afrique de l'Ouest (*Crocodylus suchus*) exterminé au Maroc il y a seulement quelques dizaines d'années (il avait été encore observé dans les années 1950) et redécouvert en Mauritanie en 1999.



Crocodile d'Afrique de l'Ouest dans la guelta de Matmata, Mauritanie

L'intérêt que représente cette espèce est d'être à la fois assez spectaculaire pour attirer des touristes dans la région et à la fois d'être sédentaire. Cette espèce évoluera donc dans le milieu où elle sera réintroduite et pourra être relativement bien approchée par un guide et un, ou des, groupes de touristes bien préparés (respectueux de l'environnement et de ceux qui y vivent, silencieux, munis de jumelles et de téléobjectifs). On pourrait imaginer un ou plusieurs postes d'observation installés dans des endroits propices et à partir desquels le guide et les touristes pourraient réaliser leurs observations et photographies sans déranger ni cette espèce, ni les représentants d'autres espèces qui auraient retrouvé là, grâce à la présence du crocodile et aux conditions de préservation dominantes, un havre de paix favorable à leur existence.

Pareille réintroduction nous aiderait à provoquer un triple effet, l'action serait :

- 1) bénéfique aux populations concernées,
- 2) bénéfique à terme à la réintroduction des Addax, Oryx, Autruches à cou rouge élevés dans le PNSM (Parc National Souss Massa),
- 3) et bénéfique au renforcement à terme des effectifs de Gazelles dama et Gazelles dorcas, mais aussi au renforcement des effectifs de Hyènes rayées, Chacals communs, Ratels du Cap (*Mellivora capensis*), et peut-être encore de Caracals, de Guépards et autres prédateurs nécessaires à une régulation naturelle.

Ce triple effet serait le résultat de la *dynamique* créée par l'existence de crocodiles, lesquels, comme nous l'avons déjà mentionné ne peuvent par nature ni s'enfuir, ni s'envoler. Inféodés à leur guelta permanente, ils seraient protégés par des *gardiens* formés par nos soins, laquelle guelta serait visitée par des *guides* également formés par nous.

La protection des crocodiles devra s'étendre de fait nécessairement à la protection de la guelta et donc à l'ensemble de sa faune, constituée non seulement de crocodiles, mais aussi assez rapidement d'autres reptiles, oiseaux et mammifères, qui trouveraient là une oasis de paix propice à leur existence, l'eau étant naturellement vitale. Cette guelta et ses crocodiles devront être protégés non seulement par des gardiens issus d'une commune avoisinante, la plus proche possible, *mais aussi* par l'ensemble des citoyens de la commune immédiatement concernée qui pourra trouver là une source non négligeable, si ce n'est la source principale de leurs revenus.

Nous concevons qu'une partie de notre tâche concernera :

- 1) la sensibilisation des citoyens, surtout ceux directement concernés par l'introduction de cette espèce et de ses effets ;
- 2) la formation de gardiens ;
- 3) la formation de guides ;
- 4) l'aide multiforme à la création de campings, chambre d'hôtes, etc.

Le tout doit être réalisé dans un esprit écologique et réellement compatible avec un développement durable et viable, pour préfigurer de ce que devra devenir le PNBD...

B) Les moyens

- 1) Les associations GERES et GEOS et leurs Sites Internet**
- 2) Formation de guides et de gardiens**
- 3) Réintroduction(s) d'espèces**
- 4) Organisation de voyages naturalistes par l'intermédiaire de l'association GEOS**

1) Les associations GERES et GEOS et leurs Sites Internet.

a) Les associations

Le GERES se spécialise dans la diffusion de connaissances, dans l'information et la formation. Il se chargera d'envoyer des naturalistes et d'autres personnes compétentes dans divers domaines, lesquels assureront la formation des guides, gardiens, etc. Il se chargera également d'entreprendre l'étude d'écosystèmes et d'espèces afin d'évaluer le plus exactement possible quelles sont les meilleures réponses à apporter aux problèmes que posent leur disparition. Pour ce faire, il se chargera pareillement d'évaluer l'état de préparation des populations et de mesurer les raisons des obstacles éventuels qui pourraient apparaître afin de pouvoir proposer des solutions pertinentes.

Le GEOS s'efforce quant à lui de présenter les faunes de France et du Maroc (sans se limiter aux régions sahariennes de ce pays) afin de contribuer à créer, auprès des populations des deux pays, le sentiment d'appartenance à un *espace solidaire* de part et d'autre des deux rives de la méditerranée. Il souhaite encourager une réflexion sur les relations entre les hommes et les espèces sauvages, plus particulièrement les espèces les plus méconnues et subissant le plus fortement certains préjugés. Dans ce cadre, et ce dans une perspective pédagogique, il s'efforce d'encourager excursions, voyages et expéditions naturalistes en France, mais surtout au Maroc, particulièrement dans la zone d'action privilégiée du GERES : les régions présahariennes et sahariennes.

b) Les Sites Internet

Des sites Internet existent déjà, ils ont commencé chacun avec leur spécificité à propager des informations sur la faune et les écosystèmes du Maroc, et particulièrement des régions présahariennes et sahariennes. Ils sont deux instruments privilégiés que nous mettrons au service du projet de réintroduction du crocodile d'Afrique de l'Ouest au Maroc.

Le Site du GERES est voué à l'information, à la mise à disposition de tous (de l'université aux particuliers) de données sur la Faune et la Flore du Maroc, de l'Afrique du Nord, et tout particulièrement sur celles des régions présahariennes et sahariennes du Maroc.

Le Site du GEOS, quant à lui, s'efforce - tout en mettant également à disposition de tous des informations sur les mêmes thèmes (toutefois sans s'y limiter) - d'organiser des voyages d'observations naturalistes dans ces mêmes régions présahariennes et sahariennes. Ceci afin d'aider à promouvoir les voyages naturalistes dans ces régions et de contribuer de la sorte à un développement durable et soutenable par les populations, respectueux de l'intégrité des écosystèmes.

2) Formation de guides et de gardiens.

a) Les guides

Nous planifions dans le cadre du projet de réintroduction du crocodile de *former des guides* issus des environs. Ils seraient, à l'issue de leur formation, en capacité d'expliquer aux visiteurs ce que sont ces crocodiles, d'où ils proviennent, quels sont leurs mœurs, leur mode d'alimentation, leur rôle dans les écosystèmes, et particulièrement dans l'écosystème en voie de régénération de la guelta concernée. Ces guides seraient également *formés à l'approche*, à une approche respectueuse tant des besoins des crocodiles que des autres espèces.

Afin que ces guides soient en mesure de pouvoir communiquer leur savoir, il est prévu de leur *enseigner idéalement les bases de trois langues* : le français, l'anglais et l'allemand.

b) Les gardiens

Pareillement, nous planifions de *former des gardiens* qui, en commun avec les habitants de la région et particulièrement avec ceux du village le plus proche de la guelta, veilleraient à ce que :

b.1) les crocodiles et autres espèces ne soient pas dérangés ;

b.2) les crocodiles reçoivent un complément d'alimentation jusqu'à ce qu'il soit démontré par nos experts qu'ils sont parvenus à s'alimenter par leurs propres moyens (ce qui serait une des meilleures preuves de la régénérescence du milieu environnant) ;

b.3) les œufs pondus soient récoltés et confiés à des personnes relevant de notre association (le GERES) ou collaborant étroitement avec elle et travaillant avec la *Station de recherches présahariennes d'Aouinet Torkoz* ; ces œufs seraient ensuite mis en couveuse à la Station et les jeunes crocodiles élevés jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille convenue (environ 1m) afin d'éviter au maximum les pertes et d'être ainsi en mesure de reconstituer une population viable...

3) Réintroduction(s)

a) Les crocodiles d'Afrique de l'Ouest (*Crocodylys suchus*)

Réintroduction de crocodiles provenant de la Mauritanie voisine, dont au moins un couple adulte et si possible deux mâles et deux femelles. On pourrait s'engager à redonner quelques années plus tard 4 crocodiles ou plus à la Mauritanie, une fois l'expérience de la reproduction réussie.

b) Autres espèces ?

Parallèlement, on peut envisager de réintroduire quelques exemplaires d'espèces dont on peut penser qu'elles bénéficieraient indirectement de la présence des crocodiles, ce qui aurait pour avantage, outre celui strictement écologique, de rendre l'endroit et par conséquent la région plus attractive pour les touristes qui pourraient être amenés là-bas. Une étude préalable et précise peut déterminer quelles espèces pourraient être choisies à cette fin.

4) Organisation de voyages naturalistes par l'intermédiaire de l'association GEOS

Le GEOS, comme nous l'avons précisé, se charge d'organiser des voyages d'aventure et d'observation naturaliste dans les régions présahariennes et sahariennes du Maroc qu'il propose à des touristes francophones et germanophones. Le GEOS prévoit également de s'adresser dans un futur proche à un public anglophone. Un des buts proclamés de ces voyages est d'aider le GERES à accomplir ses objectifs, dont celui précisément de la réintroduction du crocodile.

Un autre but, complémentaire au premier énoncé ci-dessus, est d'aider par la promotion d'un authentique tourisme naturaliste à convaincre les populations du bien fondé d'une démarche de réintroduction et, ce qui va de paire avec cette démarche, du

bien fondé de notre position argumentant de la nécessité de respecter les écosystèmes et leurs habitants.

Etant entendu que les uns ne peuvent exister sans les autres, les espèces végétales et animales étant largement interdépendantes et formant des équilibres dynamiques. Cette vérité vaut également, à terme, tout autant pour les populations humaines qui, lorsqu'elles ne respectent ni les écosystèmes ni l'ensemble des espèces, lesquels rendent possible l'existence de ces mêmes écosystèmes, sont conduites à la famine.

L'actualité récente qui nous montre des milliers de candidats à l'émigration, par tous les moyens qui soient, vers le « paquebot » Europe nous en donne un nouvel exemple dramatique.

Ces populations finissent inévitablement par être contraintes d'abandonner des territoires désertifiés qui le resteront pour de très longues périodes (de l'ordre de plusieurs milliers si ce n'est dizaines de milliers d'années) au mépris de cette maxime de Saint Exupéry : « *Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ».

Conclusion

La lutte pour la défense des écosystèmes - laquelle passe par la promotion de la région auprès d'un certain nombre de touristes naturalistes potentiels et donc par la réintroduction dans un premier temps de cette espèce emblématique qu'est le Crocodile d'Afrique de l'Ouest- est également une lutte appropriée *contre la désertification*.

Nous pensons, en effet, que la désertification est grandement provoquée par des actions humaines inconsidérées, lesquelles pour diverses raisons historiques, mais surtout économiques, ne pourront disparaître que dans les conditions du développement d'une alternative attrayante.

L'attraction que provoquerait la présence du crocodile est susceptible d'enclencher une dynamique d'entraînement à la fois du tourisme naturaliste et de régénérescence des écosystèmes de la région du Bas Drâa.

Cette dynamique serait aux effets interactifs, la réactivation successive d'écosystèmes encouragerait elle-même la venue de touristes naturalistes qui, attirés par la qualité de l'environnement, inciteraient à leur tour à plus de protection, plus de sauvegarde, plus de conservation, plus de réintroductions, et enfin à la création tant attendue du Parc national du Bas Drâa !

Ce Parc, nous en sommes convaincus, de par son existence et de par la qualité de sa faune unique en Afrique du Nord, confèrerait au Maroc une position prestigieuse qui ne pourrait à terme qu'encourager les touristes européens à venir dans le pays.

Michel Aymerich & Lahcen Mahraoui